

A propos d'un anniversaire

Autor(en): **Freymond, Arthur**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **18 (1945)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

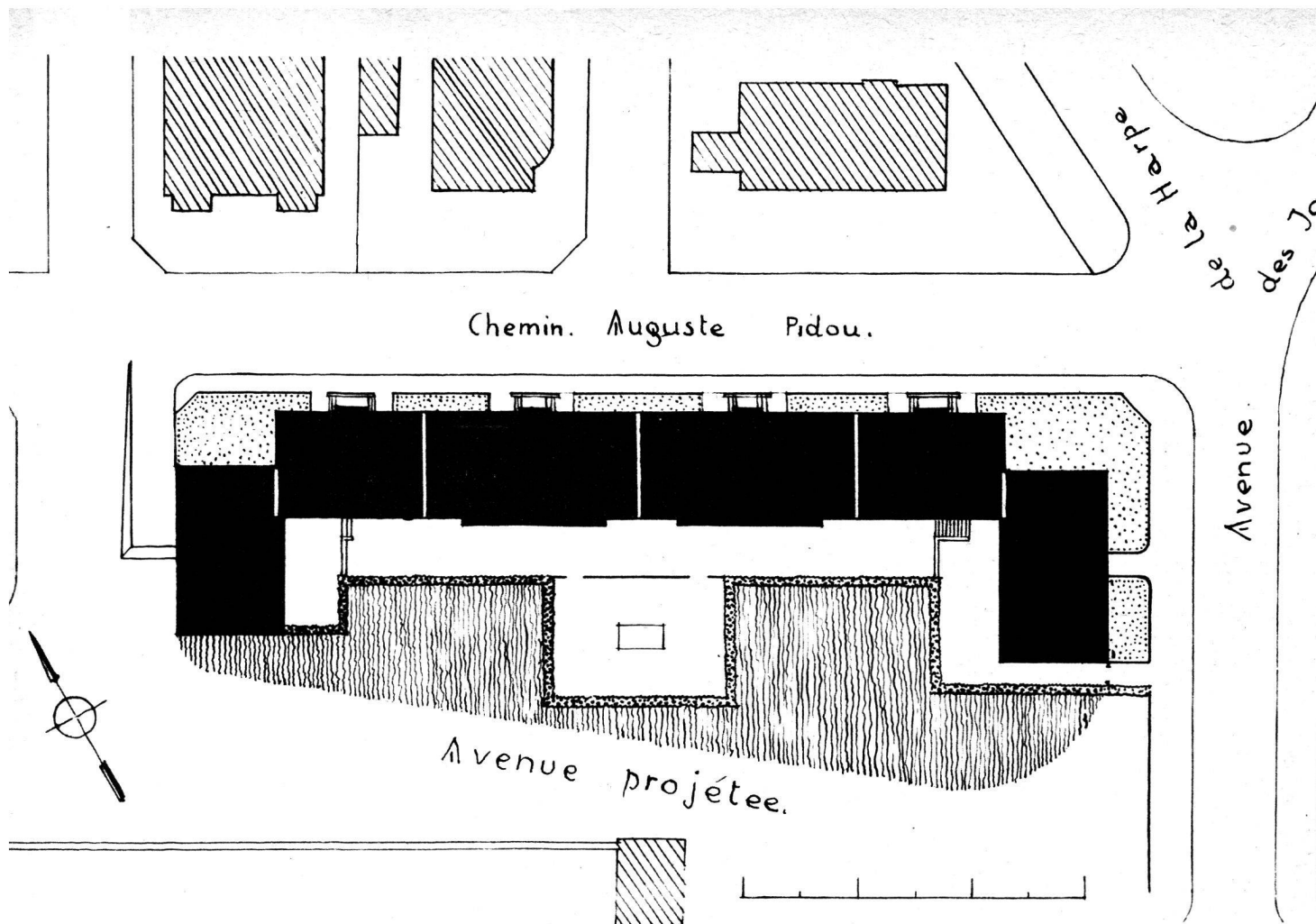
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-122560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CHEMIN PIDOU - AVENUE DE LA HARPE à deux pas du Pré-d'Ouchy. 1936. Logements ouvriers. 5 étages.

A propos d'un anniversaire

La fin de la guerre 1914-1918 fut marquée en ce qui concerne le logement, par les mêmes préoccupations que celles que nous connaissons actuellement. Le renchérissement du coût de la construction avait pratiquement arrêté la mise en chantier spontanée de nouvelles entreprises et les villes ne pouvaient plus loger la population qui y affluait, attirée par le développement de l'industrie. La Confédération, les cantons et les communes promettaient des subventions pour la construction de nouveaux logements, mais les particuliers étaient peu disposés malgré tout à courir le risque.

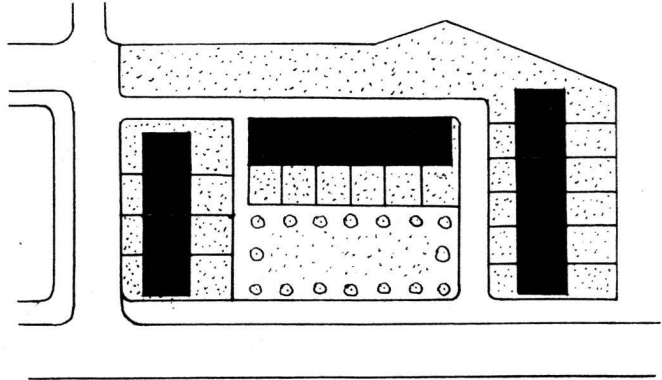
Le besoin de nouveaux logements devenant impérieux, un certain nombre de particuliers, qui n'avaient jamais pensé jusqu'alors à devenir propriétaires, se groupèrent et mirent à l'étude la construction en com-

mun de maisons familiales ou locatives. Tantôt le groupement ne constituait qu'une société d'entreprise, chacun de ses membres faisant construire par le groupement pour son propre compte, tantôt il apparaissait comme propriétaire, ses membres étant intéressés par des parts de coopérateurs. C'est cette formule du reste qui a prévalu en Suisse romande comme chez nos Confédérés, quoique à un degré moindre que dans les villes de la Suisse allemande.

Dans l'hiver 1920-1921, fut fondée à Lausanne la Société coopérative d'habitation, dont le premier travail consista dans la construction du groupe de Prélaz. Plusieurs innovations caractérisent ce premier effort; tout d'abord l'application du droit de superficie introduit dans la législation suisse par le nouveau Code civil; puis l'emploi de matériaux nouveaux et la



En haut : 1936. Le Logement ouvrier, au chemin Pidou, à Ouchy, rivalise d'aspect avec les grandes maisons locatives qui ont envahi la zone urbaine de Lausanne. (Fondation du Logement ouvrier.)



Au milieu : La Borde. Plan de situation.

En bas : La Borde. 1928-1932. Simples, mais dignes, ces maisons ouvrières sont à l'échelle qui convient à un quartier d'habitation. (Fondation du Logement ouvrier.)

AVENUE FAUQUEX.





LA PETITE CITÉ - JARDIN DE PRÉLAZ

datant de 1921, dont la plupart des maisons familiales ont été acquises par leurs occupants, preuve qu'elles leur convenaient. (Société coopérative d'habitation, Lausanne.)

recherche de méthodes de travail nouvelles ; enfin, l'importance donnée à la maison familiale construite en rangées.

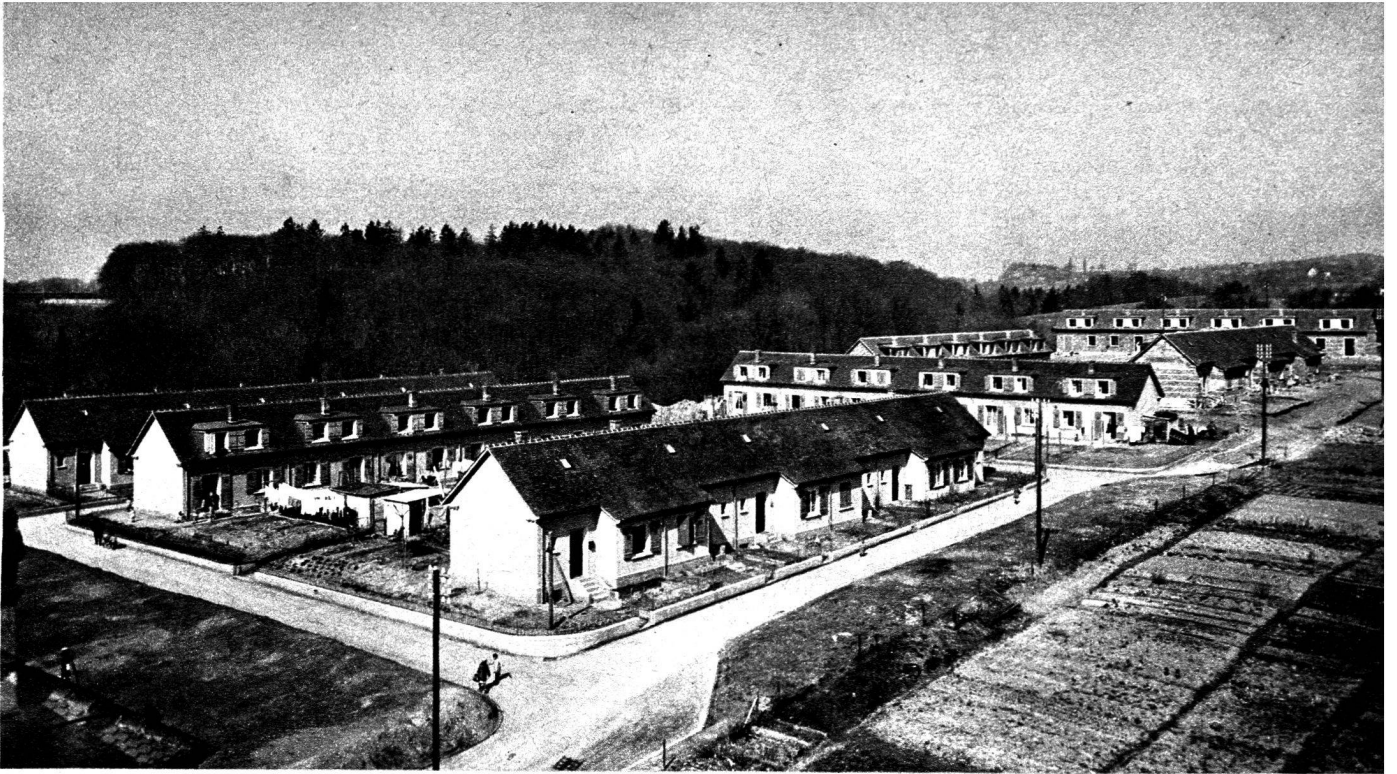
Des recherches parallèles se poursuivaient d'ailleurs dans d'autres villes de la Suisse romande : à Genève, à La Chaux-de-Fonds, à Fribourg même. Le parallélisme de ces efforts devait engager les dirigeants des différentes entreprises à se grouper pour étudier en commun certains problèmes techniques ou administratifs, et pour défendre leurs innovations devant l'opinion publique.

Et c'est ainsi que se constitua, d'abord dans le bureau de MM. Gilliard et Godet, architectes, l'Union de la Suisse romande pour l'amélioration du logement. Un projet de statuts élaboré, on convoqua une assemblée constituante et on nomma un comité qui, à côté d'un bureau lausannois, comprenait un représentant au moins par autre canton romand. Ce furent, au début, Camille Martin pour Genève, René Chapallaz pour Neuchâtel, Léon Jungo pour Fribourg.

C'est plus tard seulement que la société nouvelle a pris contact avec les sociétés semblables de la Suisse allemande et est devenue la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Elle y a joui d'ailleurs d'une grande indépendance grâce à

l'esprit conciliant et à la compréhension du président de l'époque, le D^r Klöti, alors conseiller municipal de Zurich. La Section romande a pu suivre ses voies propres, procéder à ses recherches, organiser son exposition, créer son bulletin périodique en toute liberté, avec l'appui des autres sections de l'Union suisse quand elle en avait besoin. Cette collaboration a été féconde, en particulier parce qu'elle a permis la confrontation d'expériences plus nombreuses et plus variées et, qu'en outre, la Section romande a bénéficié largement de certains avantages que l'Union suisse lui procurait : je mentionnerai par exemple le fonds de roulement. La collaboration confiante et exempte de toute contrainte qui s'est instituée dans notre Union suisse, a justifié absolument l'entrée de notre société dans l'association fédérale. Et il m'est d'autant plus agréable de le relever ici, qu'au début, certains de nos membres avaient manifesté quelque crainte au sujet des conséquences de cette démarche. Au cours de ces vingt-cinq années passées, nous nous sommes demandé à plusieurs reprises si nous avions encore notre utilité, une raison d'être. Les temps actuels, qui posent des problèmes comparables à ceux de 1920, démontrent que nous avons bien fait de persister.

Arthur FREYMOND.



En haut : Quand la petite cité-jardin a pris essor, en 1928, on espérait qu'elle s'étendrait sur les terrains avoisinants où s'élèvent aujourd'hui des maisons de trois étages...

Au milieu : La cité-jardin de Bellevaux aurait dû être le point de départ d'un quartier de maisons familiales, mais elle voisine avec des maisons locatives...

En bas : 1937. Groupe d'habitations construit à Bellevaux par la Société coopérative de la Maison ouvrière, à Lausanne. (R. Bonnard, architecte.)

